

# Saint-André-de-Najac



Sortie APE (Association des Parents d'Elèves) au camping de Laguépie le 05.07.2015

## Bulletin Communal Année 2015

## Sommaire

Le Mot du Maire	p. 3
<b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b>	p. 4 à 14
- Voirie	p. 4
- Bâtiments	p. 5 et 6
- Vie Scolaire	p. 7 à 9
- Mouvement de Personnel	P.10
- Informations Diverses	p. 11 à 13
- Projet	p. 14
<b>LA VIE DANS LA COMMUNE</b>	p. 15 à 39
- La vie des associations :	
- APE (Association des Parents d'Elèves)	p. 15 et 16
- Comité des fêtes	p. 17
- Gymnastique volontaire	p. 18
- Randonnées	p.19
- Fil Andréen	p. 20 et 21
- Société de chasse	p. 22 à 24
- Notre Dame de Laval	p. 25
- FNACA	p. 26
- Le Téléthon	p. 27
- Etat Civil	p. 28
- Le mot des pompiers de Laguépie	p. 29
- Installations/Nouveaux Services	p. 30
- Une Page d'Histoire : « Les écoles de St André »	p. 31 à 36
- Fêtes de village/Repas des Voisins	p. 37 à 39

Mairie de Saint André de Najac

Ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h00

Tél : 05.65.65.73.19

[commune.standredenajac@wanadoo.fr](mailto:commune.standredenajac@wanadoo.fr)

Bulletin réalisé par la Commune de St André de Najac, sur papier 100% recyclé

Responsable : Anne Déléris



Saint Andréennes, Saint Andréens,  
Chers Administrés,

Une année vient de s'achever, une autre commence. C'est un moment privilégié pour m'adresser à vous au travers de ce bulletin, faire le bilan et vous rappeler sommairement le travail de notre équipe municipale, les réalisations et les projets. C'est aussi l'occasion de relater l'activité de toutes nos associations et de leurs bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation dans nos villages. Je profite de l'occasion pour les féliciter et les encourager à continuer.

Pour ce qui est des investissements, la voirie a occupé une large place avec les travaux qui vous sont détaillés dans les pages suivantes, les logements avec l'aménagement de la maison Campagnac qui est loué depuis mi juillet.

A l'école où l'intérêt de l'enfant reste une priorité, en plus des travaux d'isolation, amélioration acoustique et peinture d'une salle de classe et de la cantine, nous avons participé activement à l'organisation du temps périscolaire imposé par la réforme des rythmes scolaires. A cette occasion, je remercie la commission du Conseil Municipal qui s'est fortement impliqué dans cette organisation ainsi que le personnel communal et les intervenants pour leurs prestations.

Les projets : en voirie, le programme 2016 n'est pas encore arrêté mais soyez assurés que nous interviendrons sur les voies communales qui le nécessitent. En logements, une nouvelle tranche de 4 logements du type T3 avec garage est prévue ; l'appel d'offres est en cours et les travaux devraient se réaliser pour une bonne partie dans l'année.

La réforme territoriale imposée par la loi suit son cours ; après le canton Aveyron et Tarn composé de 19 communes, la région, dont on ne connaît pas encore le nom, est maintenant composée de 13 départements. Notre communauté de commune s'agrandit également, rattachée aux communautés de communes du villefranchois et du villeneuveois (29 communes).

Au secrétariat de mairie, Nathalie Germe a succédé à Christel Macaluso qui nous a quitté en juillet pour des raisons personnelles. Un grand merci à Christel pour ces 27 mois passés chez nous et bienvenue à Nathalie qui s'adapte progressivement à la diversité de ce difficile travail de secrétaire de mairie.

Je profite de ce bulletin pour vous renouveler au nom de tout mon conseil municipal tous nos vœux de bonne et heureuse année 2016, une année à la mesure de vos attentes qui vous garde en bonne et solide santé et vous donne beaucoup de satisfaction.

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

Le Maire,

## Voirie

Comme chaque année, la commune dépense une partie de son budget dans l'entretien de la voirie communale (60 km de voirie communale).

Les travaux d'investissement sur la voirie communale se sont élevés à **108 950 €** pour lesquels nous avons obtenu une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de l'État de **20 102.75 €**.

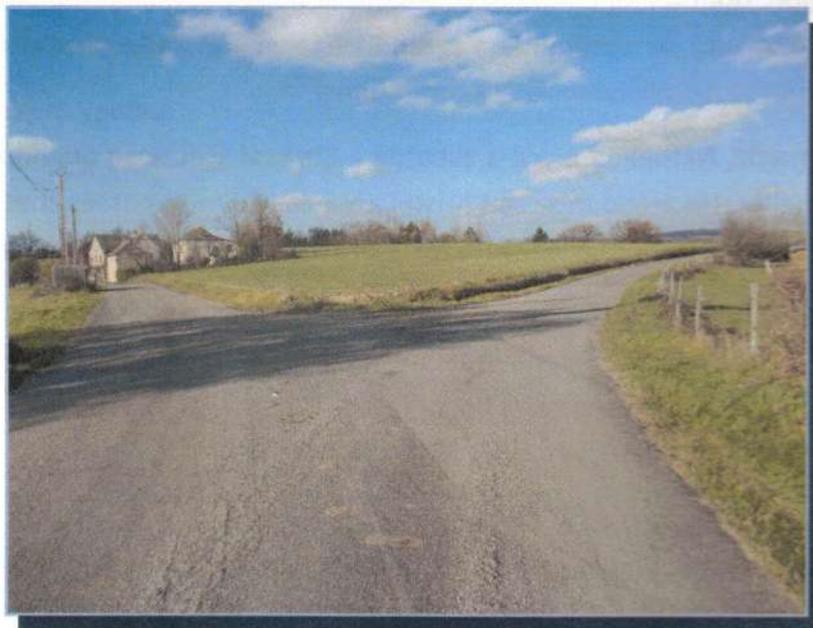
Les revêtements ont été attribués à l'entreprise ETPL et V (Capdenac) pour un montant de **92 851 €**, auquel s'ajoutent des travaux de préparation divers réalisés par l'entreprise STR (St André de Najac) pour un montant de **8 698 €**.

A également été réalisé, l'empierrement d'un chemin rural de « Bel Air » à « Canabral » et en amont du « Moulinet » jusqu'à la Commune de Bor et Bar, en utilisant les déblais provenant des délaissés de la RD922 pour un montant de **5 652 €** par l'entreprise SOTRAMECA (St Salvadou).

Les achats de matériaux à la Carrière de Laguépie se sont élevés à **1 749 €**.

Les voies communales réalisées cette année sont :

⇒ Laval (divers accès)	580 m	8 962.75 €
⇒ Laval à La Rivière	2 690 m	21 199.30 €
⇒ La Roumigièrre	290 m	3 244.00 €
⇒ Belpech	2 420 m	19 105.00 €
⇒ Combettes	260 m	2 501.00 €
⇒ Soulage à La Maison Neuve	990 m	8 345.00 €
⇒ Soulage au Roc de Matha	460 m	5 734.00 €
⇒ Le Cayrou	330 m	4 292.30 €



Route de soulages à La Maison Neuve

## Bâtiments

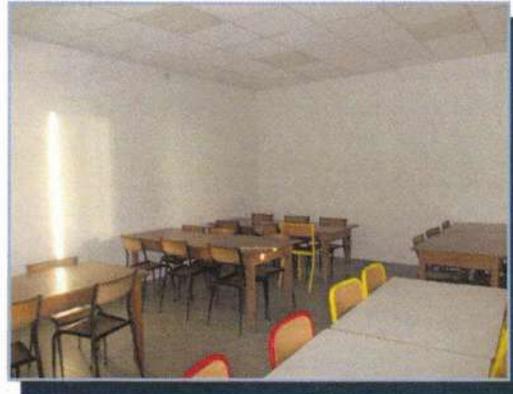
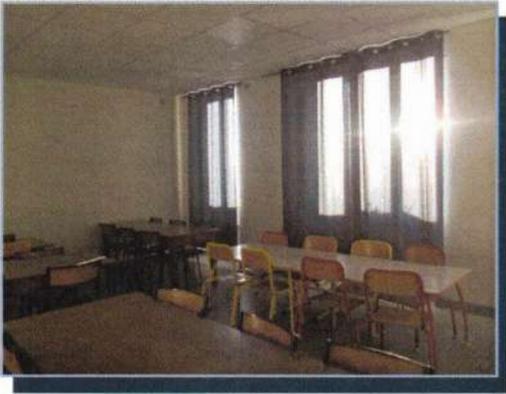
Travaux à l'école et à la cantine : afin d'améliorer l'isolation et l'acoustique

Montant Total des Travaux : **25 491.00 €**

Subventions	{	Etat : 10 457.07 €
		Région : 6 067.00 €
		Département : 2 641.00 €

Détail des Travaux H.T :

⇒ Etude Thermique	<i>Energie Conseil</i>	<b>840.00 €</b>
⇒ Maîtrise d'Œuvre	<i>Hervé MONTARNAL</i>	<b>2 550.45 €</b>
⇒ Gros Œuvre	<i>Jérôme LOUPIAS</i>	<b>1 139.56 €</b>
⇒ Couverture	<i>Bruno ALBERT</i>	<b>1 344.00 €</b>
⇒ Menuiserie	<i>VFPM</i>	<b>8 252.94 €</b>
⇒ Plâtrerie/Isolation	<i>FARRENQ-PEYRE</i>	<b>3 300.00 €</b>
⇒ Faux Plafonds	<i>BELET SARL</i>	<b>4 736.88 €</b>
⇒ Electricité	<i>Stéphane REGOURD</i>	<b>5 784.90 €</b>
⇒ Peinture	<i>Franck CAYRON</i>	<b>3 780.00 €</b>



La Cantine



L'École

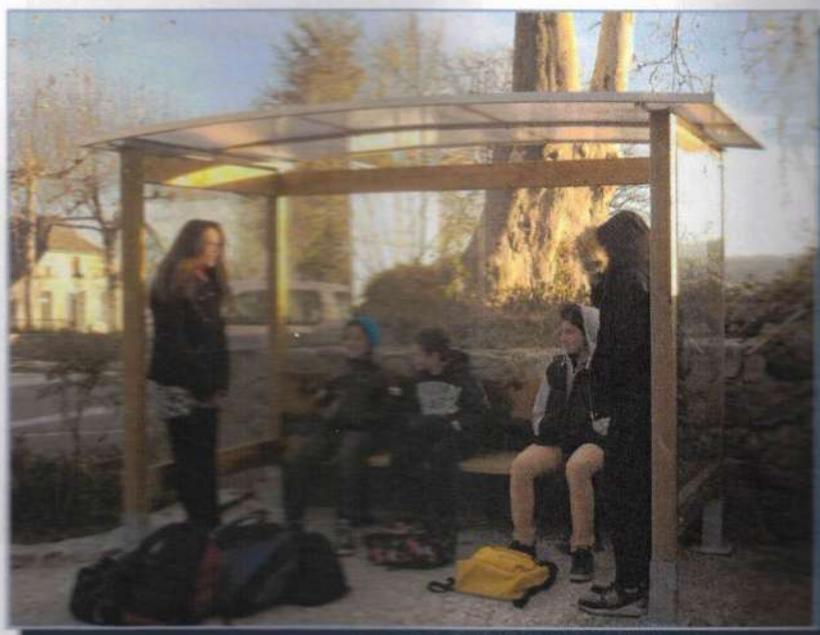
## Maison « Campagnac » :

L'aménagement de la maison « Campagnac » au lotissement du bourg est terminé depuis le 10 juillet 2015. Ce logement T8 a été loué le 1er août 2015 à la famille SENIA. Monsieur est chauffeur routier et Madame a une habilitation de nourrice agréée. Elle souhaite continuer d'exercer son activité. Elle a déjà des demandes. Les éventuels intéressés peuvent la joindre au 07.50.84.73.20



## Abribus à St André :

Un nouvel abribus au profil « design » a été installé à l'attention des scolaires du bourg de St André.



## Vie Scolaire

Notre école publique se compose de deux niveaux (maternelle et élémentaire) et accueille 31 élèves. 14 élèves dans les maternelles et 17 dans la classe des élémentaires. Dans leurs missions, les deux enseignantes sont aidées par deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Une garderie fonctionne dès 8h30 jusqu'à 9h et le soir de 16h30 à 18h ; une participation familiale est demandée.

Les repas sont préparés sur place. Le tarif est de 3.30 € pour l'année 2016.

Durant l'année scolaire, se déroulent 3 conseils d'école auxquels sont présents les institutrices, les délégués des parents d'élèves, le délégué départemental de l'éducation et les représentants de la commission scolaire. Durant les conseils d'école, sont abordés différents sujets tels que le règlement intérieur de l'école, les effectifs, l'activité péri-éducative, les sorties prévues .....

La coopérative scolaire gérée par les maitresses organise un quine en décembre de chaque année ; ce quine est une source de revenu pour la coopérative qui perçoit également une subvention de la mairie ainsi qu'une subvention de l'Association des Parents d'Elèves.

La mairie prend également en charge le coût des transports de différentes sorties locales, ainsi qu'une participation au coût du voyage scolaire qui a lieu tous les deux ans.



Pour cette année scolaire 2015 – 2016, la mairie va prendre en charge le coût des activités péri-éducatives.

Nos intervenants pour cette année sont :

- L'ASCBR
- Mme Giuliani Isabelle (théâtre et récup art)
- Mr Lacomme Gérard (initiation au Karaté)
- Mme Lacomme Nadine (peinture)
- Mr Blanchin Gil (relaxation)

Quelques élèves pendant les activités.



Intervention de Nadine LACOMME



## Le Ramassage Scolaire :

Le ramassage scolaire sur notre commune est effectué par deux sociétés de transport sous la maîtrise du Conseil Départemental de l'Aveyron.

Pour les élèves secondaires des collèges de La Fouillade, le ramassage est effectué par l'entreprise GAUCHY de Najac dont le circuit en provenance du Tarn et Garonne (Lexos-Laguépie) dessert les hameaux de La Borie de Rouergue, Béteille, Le Griffoul, Garlatières, Ecole de St André, La Croix Grande.

23 collégiens de la commune sont transportés matin et soir ainsi que 3 élèves primaires de Béteille pour l'école.



Christian HUGOUNET, chauffeur depuis 1982

Concernant les élèves du premier degré (école primaire) des hameaux de La Borie de Rouergue, La Bouygue, Canabral et Combette, c'est la société ADIATE (région parisienne) qui assure le service.

Jacques BARBANCE assure le transport.



Pour une famille, la participation au coût du transport pour l'année scolaire s'élève à 130€ pour le 1er enfant, 100€ pour le 2nd, 50€ pour le 3ème et gratuit pour le 4ème et 90€ pour les élèves internes, soit 11% du coût réel du transport annuel (moins de 1€ /jour).

La commune participe également au financement pour les élèves quotidiens sur une base de 22% pour un montant de 7 944€ pour l'année scolaire (primaires, collèges et lycées).

La différence restante est prise en charge par le département.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a engendré un surcoût pour le département de 1 000 000€ pour la 1/2journée supplémentaire du mercredi.

## Mouvement de Personnel

### Changement de personnel au secrétariat de mairie :



C'est à la fin du mois de juin que Christel MACALUSO nous a quitté pour raisons personnelles et familiales. Un grand merci pour le travail effectué pendant ces 28 mois passés à notre mairie. Elle avait su très bien s'intégrer et était appréciée de tous. D'un tempérament très jovial et dynamique, elle a assumé ce poste avec beaucoup de compétence.

Nous lui souhaitons une parfaite adaptation à son nouveau poste à la communauté d'agglomération du grand Avignon.



C'est Nathalie GERME, 42 ans, qui lui succède.

Bien que titulaire du concours, c'est son premier poste de secrétaire de mairie. Elle s'adapte progressivement à la diversité et la multitude des affaires à traiter.

Nous lui souhaitons à elle aussi une parfaite intégration parmi nous.

Vœux du Maire le 18 janvier 2015

Les vœux d'André Dalet :  
«Ayons confiance en l'avenir»



Les St-Andréens étaient venus nombreux.

Les Saint Andréens sont venus en nombre pour la cérémonie des vœux, une première sur la commune. Celle-ci a été marquée par une minute de silence en hommage aux victimes des actes terroristes : «*Pour assurer notre soutien aux familles des victimes et rappeler les valeurs de la République et ses droits fondamentaux*» a affirmé André Dalet. Après ce temps de recueillement, chargé en émotion il a adressé ses remerciements aux anciens élus qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, au personnel municipal pour son investissement et à tous les bénévoles qui contribuent à la vitalité du village. Il a ensuite fait un retour sur les réalisations de l'année écoulée : Voirie, construction de deux logements et une salle commu-

nale à la Résidence de l'Oratoire, achat de la maison Campagnac pour location, vente de l'ancienne école de Laval, et mis en perspective les projets 2015: Travaux de voirie, installation d'un abribus, isolation et amélioration acoustique des salles de classe et de la cantine, lancement d'une étude pour une nouvelle tranche de pavillon à la résidence de l'oratoire. Tout en renouvelant ses vœux aux Saint Andréens, André Dalet les invita à « *continuer à avancer modestement mais sûrement* ». A l'issue de la cérémonie, Bernard Vidal, conseiller général a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or à Christian Matha, 43 ans d'élus et échelon argent à Christian Mercadier 25 ans d'élus. Y.P.



Christian Matha et Christian Mercadier, entourés du maire A.Dalet, du conseiller territorial B.Vidal et de leurs épouses, se sont vus remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour leurs années passées comme élus.

## Travaux sur la RD 922 par le Conseil Départemental

L'opération, située sur le territoire de la commune de **St André de Najac**, sur le canton canton **Tarn Aveyron**, a pour objet l'aménagement et la sauvegarde de la RD 922 entre les PR 1.594 et 7.300.

La première partie de l'opération a consisté à l'aménagement et la rectification de 6 zones ponctuelles, sur la RD 922 entre les PR 2.000 et 6.000. Il s'agissait de rendre aux zones les plus critiques de ce tronçon des caractéristiques géométriques compatibles avec le trafic supporté par cet itinéraire, soit environ 1100 véhicules par jour.

Ces travaux d'aménagement, réalisés par l'entreprise **SOTRAMECA** de Saint Salvadou, ont démarré en octobre 2014. Ils ont été interrompus pendant l'hiver, du fait des conditions météorologiques, et ont été achevés en mai. L'entreprise **EIFFAGE** de La Primaube est également intervenue pour les scellements de chaussée.

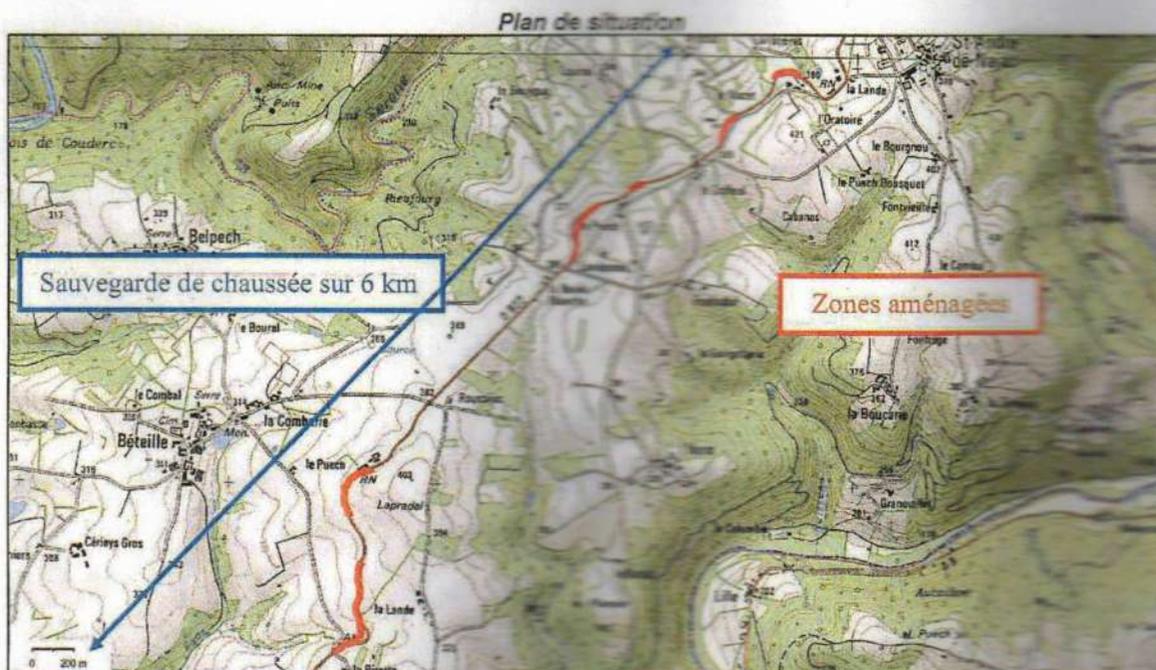
L'ensemble des acquisitions foncière pour ces aménagements a été réalisé à l'amiable.

En suivant l'aménagement des ces différents secteurs, le département a engagé une opération de sauvegarde de chaussée sur environ six kilomètres, depuis la proximité de la limite du Tarn et Garonne jusqu'au village de Saint André de Najac. Cette opération a consisté à réaliser un défilage de la chaussée avec des graves émulsions, puis de mettre en œuvre un tapis de graves émulsions au finisher, afin de reconstituer un uni satisfaisant de la route, garant d'un meilleur confort et d'une sécurité accrue.

Enfin, la couche de roulement est constituée d'un enduit superficiel d'usure bicouche.

Ces travaux de chaussée ont été réalisés par l'entreprise **ETPL et V** de Villeneuve.

L'opération, d'un montant total de 700 000 € TTC, est intégralement financée par le département de l'Aveyron.



**Montant total de l'opération : 700 000 € TTC**

**Montant des travaux d'aménagement des six zones: 290 000 € TTC**

**Entreprise titulaire du marché d'aménagement :** SOTRAMECA (Saint Salvadou) : terrassements  
EIFFAGE TP (La Primaube) : scellement chaussée

**Montant des travaux de sauvegarde de chaussée et signalisation: 410 000 € TTC**

**Entreprise titulaire du marché de sauvegarde de chaussée :** ETPL et V (Villeneuve d'Aveyron)

**Date de réalisation des travaux :** Fin Octobre 2014 à mai 2015 (pour les travaux de terrassements) avec une interruption de décembre à avril.

Juin et Août 2015 pour la chaussée.

### Recensement citoyen :

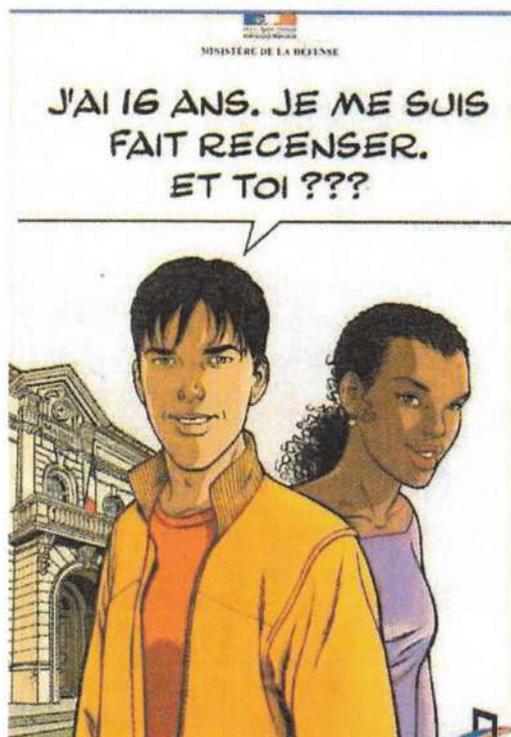
Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) et du livret de famille.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



### Simplifiez -vous la vie, pensez service en ligne

Dans un contexte de modernisation et dans le cadre des mesures de simplification administratives, la mairie vous propose deux nouveaux services en ligne :

- ⇒ L'inscription sur les listes électorales
- ⇒ Le recensement citoyen obligatoire

Une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps, accessible directement depuis le site « en ligne » :

[www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

Après avoir créé votre compte unique et sécurisé, vous pourrez stocker les pièces justificatives (carte d'identité, justificatif de domicile) et les réutiliser plus simplement, enregistrer vos données usuelles ( nom, prénom, adresse...) afin de remplir automatiquement les formulaires en ligne.

Ces informations pourront également être réutilisées dans le cadre, par exemple d'un déménagement, d'une demande d'état civil, etc..

Actuellement, une quinzaine d'organismes de la sphère publique sont partenaires de :

[www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr): assurance maladie, MSA, CAF, CESU, caisses de retraite.

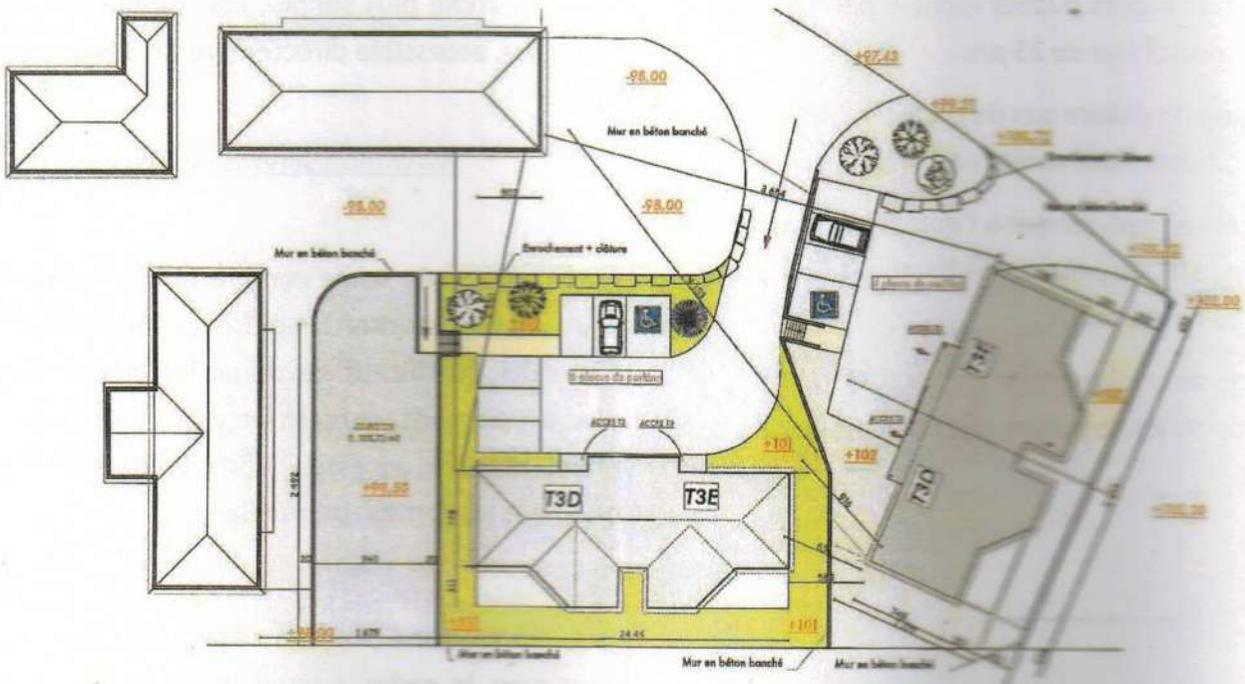
# Projet

## Résidence de l'Oratoire :

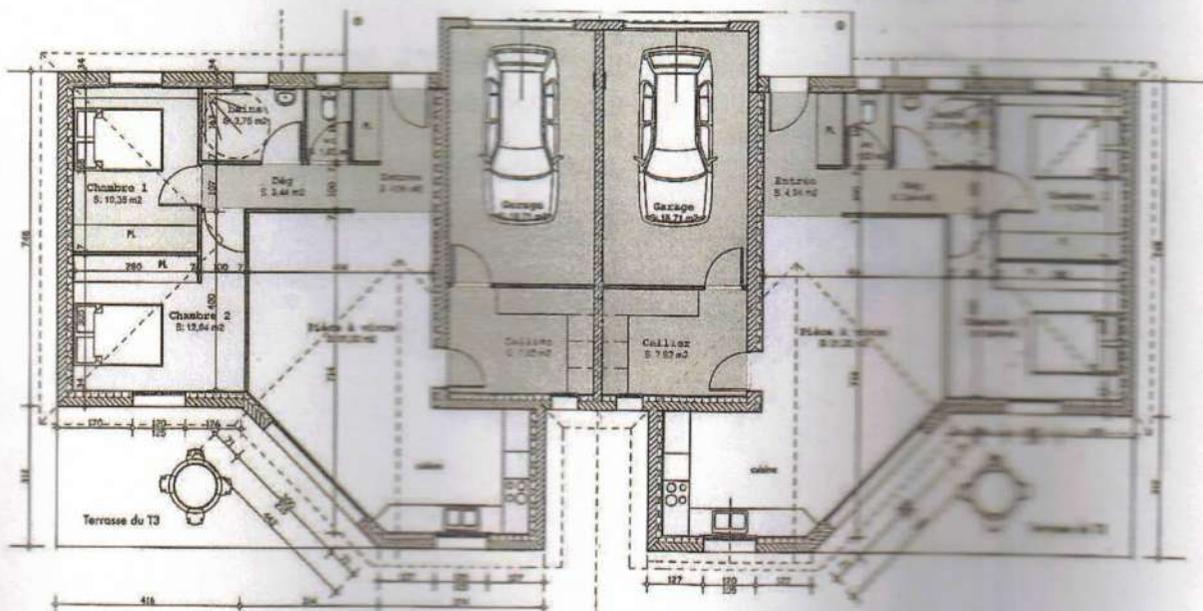
Après une première tranche de 5 logements réalisés en partenariat avec l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), terminés en septembre 2014 et loués dans la foulée, nous engageons une nouvelle tranche de 4 logements type T3 avec garage.

Pour ces travaux, l'appel d'offre va être lancé pour une réalisation dans le courant de l'année.

Nous avons déjà des demandes de location en attente. Ces logements, comme les précédents, seront adaptés pour personnes âgées et seront attribués en priorité aux habitants de la commune. Mais pour assurer l'amortissement, dès qu'ils seront terminés, ils seront mis en location.



Projet d'agrandissement de la Résidence de L'Oratoire



## La Vie des Associations

### Association des Parents d'Elèves (A.P.E)

L'APE représente tous les parents d'élèves de l'école.

Elle permet notamment aux familles de se rencontrer lors de manifestations diverses au cours de l'année tout en récoltant des fonds au profit des enfants de l'école.

#### **Manifestations et bilan de cette année:**

Cette année a encore été très active et a permis de récolter **2952,29€** au travers de diverses activités :

- 6 concours de belote (le deuxième vendredi de chaque mois de Novembre à Mars) : **1842,14€**, ce qui représente 62% des bénéfices.

- 4 ventes de gâteaux à l'église de Saint-André-de-Najac : **198€** (7% des bénéfices). Nous ne renouvelerons malheureusement pas cette activité cette année.

- Un carnaval s'est déroulé à Béteille.

- Organisation du vide-grenier et fête des enfants au mois de juin dans une ambiance familiale et ludique, où a été proposée toute une série de jeux et ateliers: **762.15€** (25% des bénéfices),

Pour clore cette année 2014-2015, la sortie a eu lieu au camping de Laguépie où les familles ont pu se retrouver sous un beau soleil, pour une journée pleine d'activités pour certains et farniente pour d'autres.

L'APE a bénéficié de quelques dons.

Nous avons également organisé une rencontre au début de cette année scolaire afin de faire plus ample connaissance avec les nouveaux parents, nombreux cette année.

L'APE a pu verser la somme de **1883,50€** dans le courant de l'année 2014-2015 à la coopérative scolaire afin de participer au financement des projets comme les sorties (cinéma, piscine, théâtre...), le voyage scolaire ayant lieu tous les deux ans et l'achat de matériel pédagogique.

Nous débutons cette nouvelle année scolaire avec quelques modifications au sein du bureau:

Président: Alexandre PAGNON

Vice-président: Patrick MARCIE

Trésorier: Sylvain DALET

Secrétaire: Alix WARNANT

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui font vivre notre association par leur présence et leur soutien aux manifestations.

Le bureau de l'APE



Sortie de l'APE le 05/07/15

## Comité des Fêtes

Le comité des fêtes à l'heure du dépôt de gerbe au monument aux morts



Cette année la fête s'est déroulée le weekend du 1 et 2 août.

La fête a commencé dès le vendredi soir avec le groupe «BONE TEE & THE SLUGHUNTERS » en concert au pub. Elle s'est poursuivie le samedi soir sur la place du village avec l'orchestre « SEBASTIEN CASTAGNE ». Enfin, les festivités du dimanche ont débuté par le traditionnel déjeuner aux tripoux au Mont-le-Viaur, suivi de la messe et du dépôt de gerbe au monument aux morts. Les habitants de la commune se sont ensuite réunis pour partager l'habituel apéritif offert. L'après-midi, les joueurs de pétanque ont pu s'exercer lors du concours en doublette. En même temps, avait lieu la nouveauté de cette année 2015 : la démonstration de quilles de 8. Le début de soirée fut animé (comme l'année précédente) par la chorale « Au bord du Viaur » et une démonstration de danse en ligne. Enfin, ce weekend de festivités s'est terminé avec l' incontournable repas « Aligot-Veau d'Aveyron » animé par l'orchestre « CHRISTIAN LUC ».

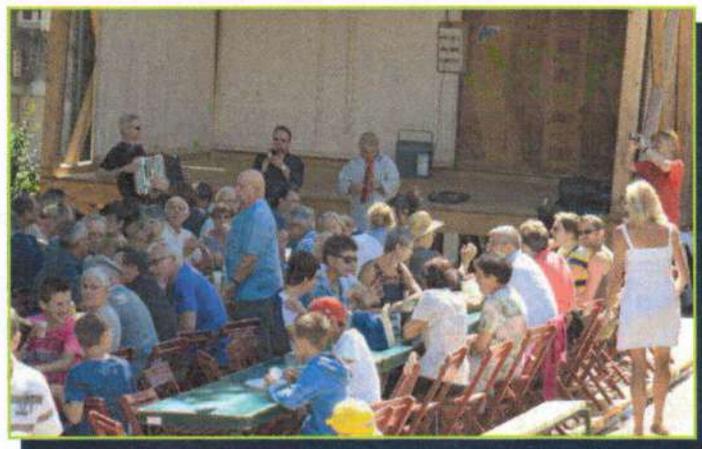
Le comité tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette fête 2015 ! Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 et vous donnons rendez-vous le weekend du 6 et 7 août 2016 !

### Composition du bureau :

- Co-présidentes : Solène Gobel et Solène Broc
- Trésorier : Dorian Mercadier
- Secrétaire : Mélissa Hibert



Danse en ligne



À l'heure de l'apéritif

## Gymnastique volontaire

Le club de Gymnastique Volontaire est toujours aussi actif. Ses adhérents motivés se retrouvent tous les **mercredis** ( sauf vacances scolaires ) de **14h à 15h** à la salle des fêtes, autour de l' animatrice diplômée d'état : Marie-France Albène.

Une pratique régulière du sport améliore le bien-être psychologique et corporel par la relation avec les « autres ». Elle concerne tous les âges.



### Contacts :

La présidente : Aurore Déléris ( 0565658272 )

La trésorière : Annie Lagarrigue ( 0987673865 )

La secrétaire : Claudine Beaubois ( 0565257728 )

## Randonnées Mensuelles

Le **2ème dimanche après-midi** de chaque mois (d'octobre à mai) est organisée une randonnée ouverte à tous. Venez nous rejoindre!

### Contact pour la Randonnée

Anne-Marie MEDAL

06 89 28 84 95

[annemariemedal@laposte.fr](mailto:annemariemedal@laposte.fr)



## Le Fil Andréen

Bonne participation aux activités proposées en 2015 par les 68 adhérents qui composent notre association.

- Assemblée Générale du 15 Janvier 2015 où la présidente Mme Long ne se représentait pas et que nous remercions pour tout ce qu'elle a fait pour le club.

Le nouveau bureau a été formé comme suit :

Président : Hibert Marcel

Vice président : Boissière Michel

Trésorier : Ceccarelli José

Trésorier adjoint : Thieffry Françoise

Secrétaire : Martinez Joaquin

Secrétaire adjoint : Cavréro Michèle

Membres : Médal Moïsette, Matha Ginette, Déléris Joël

- Jeu de scrabble et de belote tous les vendredis après-midi du mois d'octobre à fin avril à la Résidence de l'Oratoire.



- 28 Mars : repas chevreuil. Merci aux chasseurs. 54 adhérents étaient présents.

- 24 Avril : goûter offert par M&Mme Messi pour leurs 60 ans de mariage. Merci à eux.

- 12 mai : journée de la forme à Savignac (12 participants)

- 28 mai : Dicos d'Or à La Fouillade. 1 candidat du fil Andréen a été récompensé d'un diplôme.

- 17 juin : sortie d'une journée au Canal du Midi (40 participants)

- Du 12 au 14 Septembre voyage dans l'Ariège et en Andorre. 19 participants du fil Andrèen et 28 pour les aînés de Najac.



- 7 novembre : repas Stockfish au Relais Mont le Viaur (72 participants)



Nous espérons que les activités 2016 auront autant de succès sinon plus.

Le fil Andrèen vous souhaite une bonne et heureuse année avec une bonne santé.



### SAISON 2014/2015

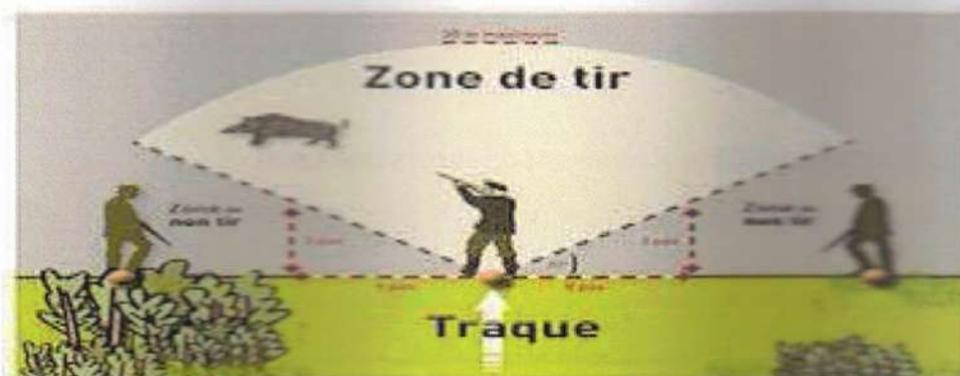
Cette année, 35 chasseurs se sont réunis pour passer la saison de chasse ensemble. Sur les 35 chasseurs, 3 nouveaux détenteurs du permis sont venus enrichir les effectifs, sans compter les jeunes passionnés : Dega Florian, Albert Camille (que nous suivons depuis leur début) et qui ont la possibilité cette année de chasser accompagnés d'un tuteur.

C'est le côté loisir et sportif qui nous rassemble ainsi que le désir de limiter au maximum les dégâts aux cultures, occasionnés en grande partie par les sangliers et les chevreuils. Pour cela, nous avons quelques spécialistes qui, tôt le matin avec leurs chiens, suivent les traces laissées par les sangliers afin de les remiser et permettre la mise en place de battues. Ensuite, les traqueurs lancent les chiens pour débusquer le gibier qui sera ensuite tiré par d'autres chasseurs postés aux endroits stratégiques.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que le gibier ne nous appartient pas et que, s'il provoque des préjudices, cela ne peut pas nous être imputable. Nous donnons de notre temps et de notre argent pour éviter les nuisances, mais le secteur est grand et nous ne pouvons être partout à la fois. Nous comptons sur la compréhension de tout le monde pour que cette association de chasse perdure.

### SÉCURITE :

Nous prêtons une attention particulière à la sécurité. A chaque battue, des consignes strictes sont rappelées pour éviter la routine (génératrice d'incidents). Nous nous équipons de tenues fluorescentes afin d'être plus visibles. Les personnes ont des postes précis, calculés pour une protection maximale de tous (chasseurs et population).



## **RÈGLEMENTATION :**

La saison de chasse a débuté le 15 Août pour le sanglier.

L'ouverture générale s'est déroulée le 13 septembre 2015 et se terminera le 31 janvier 2016.

Nous avons une dérogation pour chasser le sanglier au mois de février.

Nous chassons le lundi, mercredi, samedi et dimanche et jours fériés.

Le sanglier et le chevreuil sont chassés en battue.

Nouveauté cette année, conformément à la réglementation, le chevreuil peut être tiré au plomb (n°1 ou 2) ou par balle. Le sanglier lui n'est chassé qu'à la balle.

Les armes utilisées sont la carabine et le fusil à la discrétion de chaque chasseur. L'arc de chasse est aussi autorisé avec formation spéciale.

Cette saison, nous avons le droit de prélever 2 cervidés et 50 chevreuils ; le sanglier et le renard ne sont pas soumis à une réglementation des prélèvements.

La chasse du petit gibier est réglementée par décret préfectoral.

La population des lièvres étant stable, il nous a été attribué 1 bracelet par chasseur.

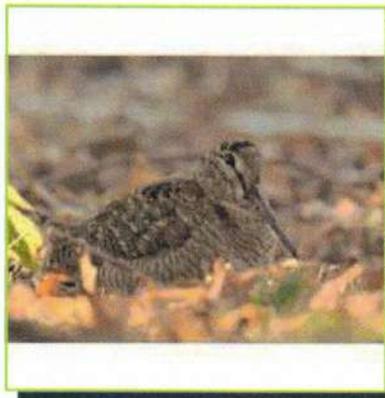


## **NOUS CONTRIBUONS AUSSI AU REPEUPLEMENT DU PETIT GIBIER.**

Pour cela, nous effectuons des lâchers à différents endroits de la commune :

2 lâchers de faisans, 70 au total.

1 lâcher de perdrix rouges, 90 spécimens.



## **LA SOCIÉTÉ DE CHASSE EST AUSSI ACTRICE DE LA VIE LOCALE :**

Les chasseurs offrent du gibier à différentes structures :

- Association des parents d'élèves
- Association du 3ème âge (le fil andréen)
- Téléthon

Les chasseurs en donnent aussi une part aux propriétaires octroyant l'autorisation de chasser sur leurs terres pour protéger leurs cultures.

Les chasseurs participent à entretenir les chemins dans les bois.

## **BUREAU :**

Cette année, il a été renouvelé après 3 ans d'exercice de l'ancien.

Président : Mr Bertrand Dominique

Trésorier : Mr Gitard Olivier

Secrétaire : Mr Dalet Julien

## **REPAS DE FIN DE SAISON :**

Nous comptons sur votre présence à la salle des fêtes le 06 mars 2016 à midi. Comme chaque année, nous organisons un repas convivial suivi d'une grande tombola avec de nombreux lots de gibier à gagner.

Réservations au 06-17-31-36-70



## Association Notre Dame de Laval

C'est dans un contexte un peu particulier que nous venons vous informer sur la vie de notre association. Notre Dame de Laval dévoile tous ses charmes, nichée au fond de cette belle vallée verdoyante. Nous tenons à conserver un caractère spirituel à notre jolie petite chapelle ( deux messes y ont été ordonnées, une en mai, une en juillet).

En 2016, nous espérons pouvoir poursuivre dans ce sens.

Un concert a eu lieu en juillet, donné par le groupe de flûte à bec: Lunet. Cinquante huit personnes étaient présentes.

Même avec peu de volontaires, nous avons maintenu les ouvertures du dimanche en juillet et en août. Cela a permis à 336 personnes de visiter cette merveilleuse chapelle, ainsi que ses splendides retables baroques du 17ème siècle.

Cette année, encore notre trésorière Jeannine Danièlé nous a présenté un bilan positif.

Pour 2016, nous espérons pouvoir repeindre les ogives de La Chapelle ; dans ce but, plusieurs devis sont à l'étude.

Comme chaque année depuis 2004, nous ouvrons deux jours en décembre car nous faisons partie du "circuit des crèches de Cordes" et, chaque année, nous présentons une création différente.

Pour l'ouverture du 27 décembre, nous avons eu 71 visiteurs et, pour celle du 3 janvier 2016, grâce à un concert de "nadalets" (chants de Noël en Occitan), nous avons reçu 77 personnes et 20 visiteurs pour la crèche.

La prestation a été particulièrement appréciée par l'auditoire.



Les membres du bureau, ainsi que les bénévoles actifs, remercient les habitants de la commune de l'intérêt qu'ils portent à Notre Dame de Laval et il est à noter qu'ils sont venus cette année encore plus nombreux.

Nous vous souhaitons une année faite de solidarité, de joie et de partage, dans la sincérité et l'espérance.

Le président,  
Mr Christian Da Costa.

L'effectif est resté stable pour cette année 2015 avec 27 adhérents, veuves comprises.

- 19 Mars 2015 : Journée du souvenir :

recueillement au monument aux morts, discours, dépôt de Gerbe et verre de l'amitié offert, suivi du banquet annuel au restaurant Mont le Viaur.



- 20 septembre 2015 : 34ème congrès départemental à Rignac. 11 adhérents ont fait le déplacement.

- Cérémonie émouvante et nombreuse assistance pour ce 11 Novembre 2015. Lecture du message et dépôt de gerbe par les enfants de l'école suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.



Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaiterions conserver notre effectif intact et nous adressons aux habitants de St André nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Bonne année 2016

## Théléthon



Tout le village s'est mobilisé pour le Têléthon !

2015 : Ce fut une grande réussite pour ce repas qui a eu lieu à la salle des fêtes de St André de Najac.

Il a réuni 110 personnes autour d'un succulent repas fait par des cuisiniers et cuisinières exceptionnels !!!

Tout cela a été possible grâce à la générosité de la municipalité, de toutes les associations de la commune et de l'implication de leurs adhérent(e)s et licencié(e)s.

Cela nous a permis de reverser **1740 euros** au profit du Têléthon.

Anne-Marie MEDAL

Déléguée communale



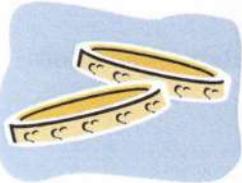
## Etat Civil

### NAISSANCES

DUBOIS DEHECQ Nawelle 01 mai 2015  
LEQUEMENER Audrick 28 août 2015



### MARIAGES



MONNET Didier - BOS Mélanie 30 mai 2015  
KRIJNEN Daphne - ROCKX Linda 07 août 2015

### DÉCÈS

#### **Résident sur la commune :**

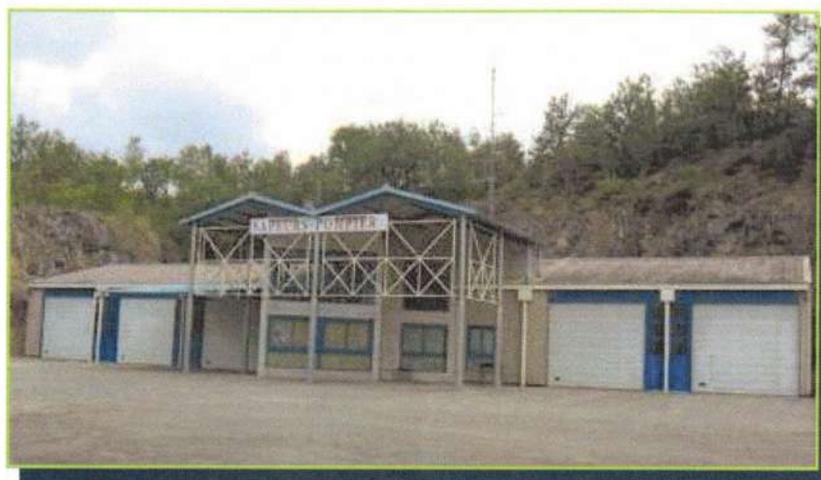
GALAN Eliette vve DALET 11 février 2015  
DÉCAMPS Joël 16 février 2015  
DEGA André 11 mars 2015  
FOURNIER Paule épouse DELERIS 06 mai 2015  
BERAL Aimé 27 juin 2015  
MAZENS Georgette vve LACOSTE 16 août 2015  
VAYSSIERE Emilienne vve LAGARRIGUE 31 août 2015  
CHATENAY Rosemonde vve KOLYTCHOFF 10 décembre 2015

#### **Mentions (sont nés ou ont vécu à St André) :**

ROUMAGNAC Louise 28 janvier 2015  
CROS Gérard 24 février 2015  
LACROIX Paul 08 avril 2015  
DALET Jean 17 avril 2015  
BOSC Guy 27 avril 2015  
VERDIÉ Georgette vve LUANS 25 mai 2015  
BERAL Aimé 27 juin 2015  
GUY Gwenda vve LLOYD 16 août 2015  
SALES Henriette 27 août 2015  
DELMUR Elise épouse BENIFEI 25 octobre 2015  
CLANET Gérard 23 décembre 2015



## Le mot des pompiers de Laguépie



Voici les statistiques du centre pour l'année 2015 (du **01/01/2015** au **05/12/2015**).

- ⇒ 274 interventions
- ⇒ Secours à personne : 188
- ⇒ Accidents : 12
- ⇒ Feux : 22
- ⇒ Divers : 52

Statistiques pour la commune de St André de Najac pour l'année 2015 (du **01/01/2015** au **05/12/2015**).

- ⇒ 17 interventions
- ⇒ Secours à personne : 7
- ⇒ Accidents : 3
- ⇒ Feux : 1

Le sergent DUVAL Frédéric a été reçu au ministère de l'intérieur pour son action en faveur des jeunes sapeurs pompiers de Laguépie (ils étaient 8)



## Installations/Nouveaux services

- Madame SENIA Laure : Assistante Maternelle Agréée

Le bourg (Maison Campagnac)

Tél : 07.50.84.73.20



- Sébastien et Maxime ITIÉ : au moment où nous écrivons ces lignes, Sébastien et Maxime Itié ont le projet de créer leur activité en ce début d'année, ayant respectivement des diplômes et une expérience de 15 et 10 ans. Ils proposent leurs services en charpente et construction bois, couverture, zinguerie et autres métaux en feuille, assurant étanchéité et protection dans le bâtiment.



- Madame POMMIER Denise : propose ses services en couture (ourlets, fermetures éclair....)

Résidence de l'Oratoire

Tél : 05.65.65.66.98



## *Les écoles de Saint-André*

En 1876, on recensait dans le bourg : 150 individus, 37 maisons, 4 aubergistes, 3 cordonniers, 2 docteurs, 1 boucher, 1 boulanger, 1 menuisier, 1 négociant, 1 charron, 2 instituteurs, 1 institutrice, 1 maçon, 1 garde-champêtre... et il y avait 2 écoles, une pour instruire les garçons et l'autre pour les filles.

Avant la Révolution, c'étaient le plus souvent les prêtres ou des régents des écoles qui donnaient des notions de lecture et d'écriture à quelques enfants de nos campagnes. Rares étaient les familles qui les envoyaient faire leurs études en ville dans des écoles payantes.

C'est sous Napoléon que des lois vont être édictées pour la création d'écoles. C'est surtout à partir des années 1815-1820 qu'elles vont se propager dans nos campagnes.

D'après l'arrêté du préfet du 8 juillet 1819, les enseignants devaient être âgés d'au moins 20 ans et avoir un brevet de capacité délivré par un jury. Pour obtenir ce diplôme, les postulants devaient avoir des connaissances en instruction morale et religieuse, en lecture, écriture, grammaire, calcul (4 premières règles d'arithmétique, celle de trois...). Le curé de la paroisse devait délivrer un certificat de moralité de la personne.

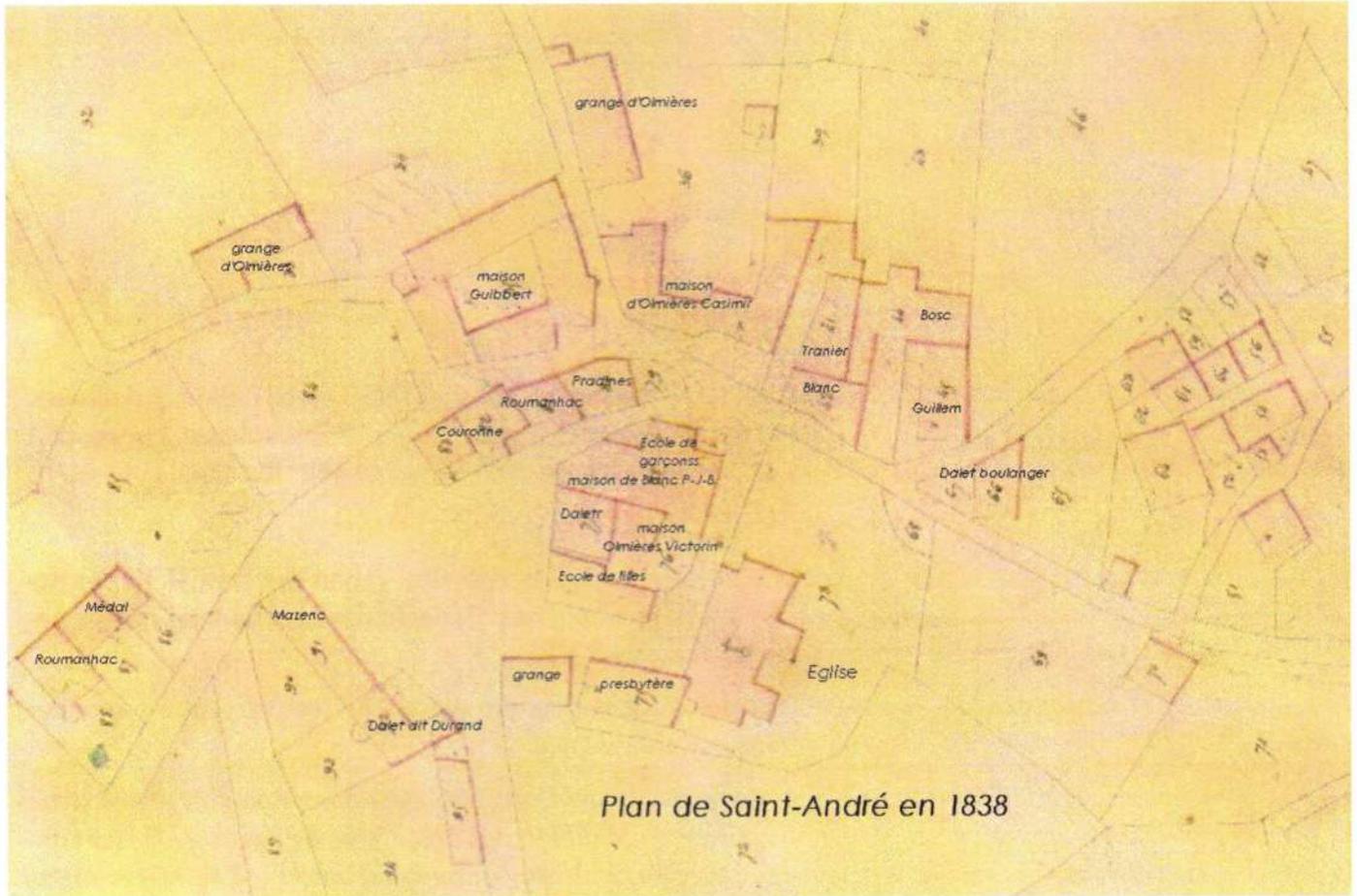
D'après l'ordonnance royale du 21 avril 1848, « chaque commune sera tenue de pourvoir à ce que les enfants reçoivent une instruction et les indigents gratuitement ».

La loi Falloux de 1850 fixe le principe d'une école (filles et garçons) dans chaque commune qui devra fournir les locaux.

## Ecole de garçons

Nous ne savons pas l'année exacte de la création de la première école dans le village. Elle doit se situer vers 1820.

En 1840, d'après les plans cadastraux de l'époque, Pierre Blanc, instituteur, habite une maison sise au carrefour de la route qui va à La Séverie et de la ruelle qui monte à l'église (maison Lacombe). C'est dans ce bâtiment que se trouvait l'école à côté du local abritant un négoce très important. Dans l'inventaire de 16 pages fait par la famille Blanc en 1866, les habitants et artisans de la commune pouvaient y trouver tout ce qui pouvait servir à leur besoin (nourriture, vêtements, outillage, etc.).



C'est également en ce lieu que se trouvait la mairie : en 1865, le maire verse 40 francs pour la location d'un logement affecté à servir de maison commune située à côté de la maison Blanc. En 1881, Olmières paie la même somme pour la salle de la mairie déjà affectée à cet usage depuis de longues années.

En 1854, l'école de garçons comprend 45 élèves payants et 44 élèves gratuits.

En 1864, la place d'un instituteur est vacante par suite du départ de Nicolas Cormouls, frère de Saint-Viateur, pour la maison mère de Camonil établie en 1854 à Rodez. La majorité des parents redemandent un instituteur de Saint-Viateur.

En 1867, Victorin Olmières, maire de la commune, verse pour la rétribution des deux instituteurs 1200 francs et 180 francs pour la location de l'école. En 1868, la dépense s'élèvera à 1480 francs.

Le nombre d'élèves augmentant sans cesse, il devient nécessaire de trouver un lieu plus spacieux. Le 9 novembre 1873, après délibération de la mairie, il est décidé d'acheter à l'entrée du village la maison, le jardin, le patis et la forge au couple Joseph Aubin et Catherine Fabre, limonadiers à Gaillac. Ces biens appartenaient auparavant à Jean-Antoine Conte et touchaient la maison Rigal, le pré d'Olmères, la maison de Jean Roumanhac et la voie publique.

Le 9 février 1874, devant Me Robert, notaire à La Fouillade, la mairie acquiert ce bâtiment pour la somme de 4 300 francs dont 1 300 seront payés comptant aux vendeurs.

En 1886, cet immeuble nécessite des réparations et il faut aussi y construire des gouttières. Les frais d'architecte s'élèvent .



*Ancienne école des garçons*

Quelques années plus tard, le nombre d'élèves étant en constante augmentation et comme il faut réserver une salle pour la mairie, un lieu pour remiser les archives et les ouvrages de la bibliothèque, le bâtiment s'avère trop exigü, il faut envisager un autre local.

Or en 1907, les héritiers de la famille Olmères, qui a fait construire dans les années 1850 des bâtiments spacieux non loin du bourg au Prunayrat, décident de vendre leurs biens.

Ce lieu serait idéal pour le logement des écoles avec cour de récréation, appartements pour les instituteurs, salle pour la mairie. Or, comme le prix de cette vente s'élève à la somme de 24 000 francs, des aides sont indispensables.

Le 8 décembre 1911, une subvention de 18 770 francs étant accordée par le ministère de l'Instruction publique, la commune peut se porter acquéreur.

Le 16 janvier 1912, devant Me Robert, notaire à La Fouillade a lieu la vente du grand bâtiment carré à quatre niveaux et quatre cheminées, appelé « le château », entouré d'un parc idéal pour la cour de récréation et de deux bâtiments situées de part et d'autre du château : un servant de remise et d'orangerie, l'autre d'écurie, de grange et de four. Ces derniers pourront être affectés à l'école de filles et à l'école de garçons. Les instituteurs logeront dans le château, une salle sera réservée à la mairie et le grand terrain attenant pourra servir de jardin aux instituteurs. Plus tard, une cantine sera aménagée dans le bâtiment de l'école des filles.

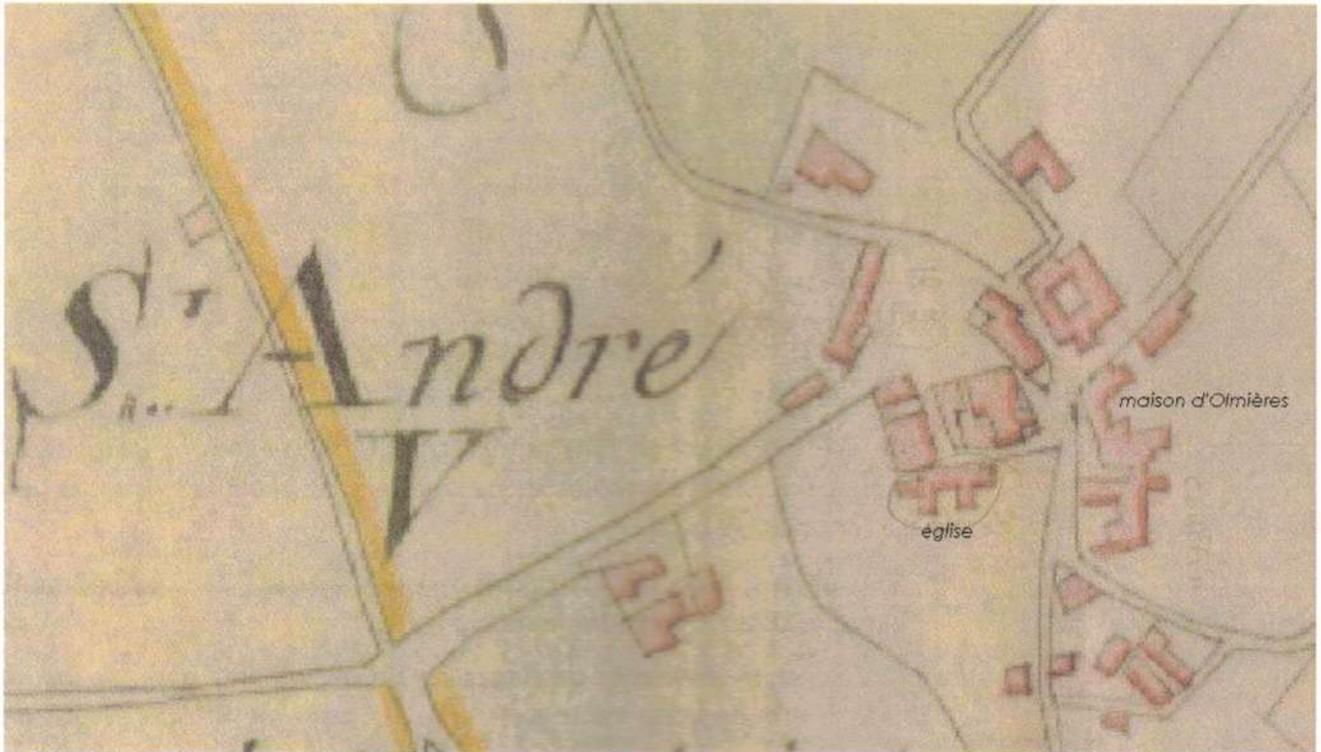


*Château, parc, école*

De nos jours, c'est en ce lieu que se trouvent les écoles, la mairie, la cour de récréation. Des aménagements y ont été apportés avec des terrains de jeux, de plus grands préaux, un parking.

Quant à l'ancien local, le 13 novembre 1921, la mairie décide de démolir les deux classes qui n'ont pas eu de réparations depuis longtemps. L'immeuble voisin indépendant ayant servi de mairie et de logement aux instituteurs pourra être aménagé pour la recette postale.

Cette famille Olmières, installée à Saint-André dans les années 1810 dans les bâtiments (détenus actuellement par la famille Guy), a joué un rôle très important dans le village. Venue du Tarn, ses membres exerceront la profession de médecins et le rôle de maires pendant la période 1816-1893). Ils seront très actifs dans la commune : outre l'implication dans l'achat de bâtiment pour les écoles, ils entreprendront l'agrandissement de l'église, la construction d'un nouveau clocher, le déplacement du cimetière. C'est sous leur mandat que la commune participera au financement de la construction de l'église de Béteille, de la restauration de celle de Notre-Dame de Laval...



Plan en 1832

Jean-François Olmières, né à Moularès (81), marié avec Marie Puech a eu :

- 1- Jean-Pierre Olmières, médecin, célibataire, **maire de la commune** de 1816 jusqu'à son décès le 4 mai 1847 à l'âge de 64 ans.
- 2- Julie Olmières, mariée en 1815 avec Jean-Baptiste Alaux, de Bar.
- 3- Joseph Olmières ( † 11 septembre 1864), docteur en médecine, marié avec Rose Dutriac, de Rodez, décédée à Saint-André en 1864. D'où quatre enfants :
  - 1- Victorin Olmières ( † 19 juin 1884), médecin célibataire, **maire de la commune** de 1852 à jusqu'à son décès..
  - 2- Augustine Olmières ( † 21 février 1883), célibataire.
  - 3- Marie-Thérèse Olmières, mariée avec Hyacinthe Larroque, docteur de Laguépie.
  - 4- Casimir Olmières ( † 11 septembre 1894), docteur en médecine, marié avec Marie Hortense Béguin ( † 2 août 1899). D'où quatre enfants:
    - 1- Thérèse, épouse de Henri Delpuech, banquier à Villefranche.

2- Vincent, décédé jeune.

3- Louise (1865-1895), mariée avec Jean Favarel, propriétaire à La Sarrie, **maire de la commune** de 1888 à 1892.

4- Gabrielle, épouse de Charles Depeyre, de Montpezat en Quercy.

Après le décès le 2 août 1899 de leur mère, la succession a lieu entre les descendants lesquels vendront quelques années plus tard leurs biens à la commune.

### Noms de quelques instituteurs de l'école de garçons

1840-1847, Pierre Blanc

1864, Nicolas Cormouls, frère

1876, Baptiste Cébals

1886, Auguste Brugel, Paulin Rouquet, adjoint

1891, Germain Cros

1894, Pierre Puech et Joseph Viargue, frères

1901, Pierre Puech et Marcellin Loupias, frères

1906, Louis Delbruel et Denis Bec

1921, M. et Mme Andrieu et M. et Mme Delbruel.

### Ecole de filles

L'école de filles a dû être créée dans les années 1820. Elle existait en 1827 lorsque le succursal (curé) du lieu envoie une lettre au Préfet pour lui exposer « que Anne Laville, nantie d'un brevet d'institutrice vint s'installer sur notre commune où elle est restée plus d'un an, elle s'y est conduite d'une manière scandaleuse, diffamante. Elle s'est attirée l'exécration publique... Je vous supplie de lui interdire son diplôme ou du moins pour notre commune... »

Ce sont ensuite des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph, dont la maison mère se trouvait à Millau, qui prodigueront l'enseignement jusqu'en 1902 dans une aile du bâtiment qui appartenait à la famille Olmières, près de l'église.

En 1854, cette école comprend 20 élèves payantes et 30 élèves gratuites.

En 1870, la mairie octroie un don de 50 francs à l'institutrice privée, originaire de Sévérac-le-Château.

En 1872, Mélanie Lestang est nommée institutrice adjointe.



*Ancienne école de filles (volets gris)*

Le 16 novembre 1881, Casimir Olmière, Victorin, son frère et Hyacinthe Larroque, beau-frère, vendent pour la somme de 2 000 francs leur maison d'habitation composée de deux corps de bâtiment et d'une cour, le tout fermé de murs, à Marie Blanc « sœur Agathe », supérieure de Saint-Joseph de Millau et à Henriette Chabbert, « sœur Rosalie » de Saint-André, maison qui confronte celles de Jean-Baptiste Blanc, de Dalet et de la place publique. C'est dans ce lieu que l'école durera jusqu'au décès de Léonie Cadilhac en 1945. L'immeuble, devenu bien paroissial, sera vendu à la fin du XX<sup>e</sup> siècle à une famille de la région parisienne.

### **Noms de quelques institutrices de cette école de filles**

1827, Anne Laville

1862, Marie-Anne Moly

1872, Mélanie Lestang

1881, Henriette Chabbert, religieuse

1901, Célestine Bourdoncle et Marie Commayras, religieuses qui ne pourront plus exercer après la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

1906, Henriette Chabbert, maintenue comme laïque (après la loi Combes de 1904).

1921, Léonie Cadilhac qui exercera jusqu'en 1945.

### **Autres écoles de la commune**

La mairie devait entretenir d'autres écoles.

En 1868, il y avait :

- Deux écoles à Bêteille (garçons et filles) situées de part et d'autre du carrefour, actuellement logements sociaux.
- L'école mixte de Laval.
- L'école de La Borie-de-Rouergue.

Geneviève Rigal-Saurel





**L'HERM**

**BÉTEILLE**



**BÉTEILLE**

## LA BORIE DE ROUERGUE



Repas Lafage le 07/08/2015

Les résidents de L'Oratoire ont aussi fait un repas de voisin



Village de **La Borie de Rouergue** (Novembre 2015)